

## Fiche de poste

### Coordonnateur pédagogique de la classe relais de Pau

#### I) Cadre d'activités :

Décret n°2019-909 du 30 août 2019 relatif à la faculté pour l'autorité académique d'inscrire dans une classe relais un élève ayant fait l'objet d'une exclusion définitive

Circulaire n°2014-037 du 28 mars 2014

Les dispositifs relais (classes-relais et ateliers relais) sont destinés à accueillir des élèves de collège entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire, qui ont parfois perdu le sens des règles de base de l'École et en risque de marginalisation sociale ou de déscolarisation : absentéisme non justifié, aboutissant à des exclusions temporaires ou définitives, passivité face aux apprentissages. Sous la responsabilité du chef d'établissement, un enseignant du 1er ou du 2nd degré est chargé de l'organisation et du pilotage du dispositif qui tient compte des besoins propres à chaque élève, en relation étroite avec l'établissement d'origine.

Ces dispositifs proposent un accueil temporaire individualisé afin de réinsérer ces jeunes dans un parcours de formation, tout en poursuivant l'objectif de socialisation et d'éducation à la citoyenneté. Ils doivent essentiellement permettre une démarche de réinvestissement dans les apprentissages et favoriser la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences.

#### Missions de l'enseignant coordonnateur de la classe

Sur le plan pédagogique :

- Assurer des séances d'enseignement dans la polyvalence disciplinaire en lien avec les programmes du collège.
- Mettre en place les cours et assurer le suivi des élèves avec les professeurs de collège intervenant dans le dispositif.
- Faire le lien avec les familles et les professeurs des établissements d'origine des élèves admis dans le dispositif.
- Mettre en œuvre des travaux interdisciplinaires

Sur le plan fonctionnel :

- Assurer la coordination pédagogique de l'équipe et des partenaires
- Assurer l'accueil et le suivi administratif d'un groupe d'élèves sous l'autorité du chef d'établissement.
- Aider à la recherche de stages pour les élèves concernés afin de permettre aux jeunes d'établir un projet personnel d'insertion scolaire ou professionnelle en s'appuyant sur des partenariats (protection judiciaire de la jeunesse, collectivités locales, services sociaux...)
- Accompagner les rencontres de travail avec les tuteurs des élèves et l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine.
- Assurer le suivi de l'élève lors du retour dans le collège d'origine.
- Gérer les projets dans le respect du budget alloué
- Réaliser un bilan annuel du fonctionnement du dispositif relais.

L'inspectrice de l'éducation  
nationale  
chargée de l'information et  
de l'orientation

Affaire suivie par :  
Danielle STENGER  
Téléphone  
05 59 82 22 04  
Courriel  
ce.ia64-ienio@ac-bordeaux.fr

DSDEN  
2, place d'Espagne  
64038 Pau Cedex

**Le coordonnateur est :**

- Responsable de l'équipe pédagogique.
- Responsable de l'emploi du temps des élèves en collaboration avec l'éducateur et le psychologue rattachés à la classe relais du collège marguerite de Navarre à Pau
- Responsable du suivi de la fréquentation scolaire (assiduité, ponctualité, comportement en cours et en stage...).
- Membre des réunions d'équipe et de synthèse (qu'il peut animer en l'absence du principal).
- Membre de la commission d'admission, de suivi et de sortie du dispositif.

**II) Conditions d'exercice :**

L'enseignant est placé sous l'autorité directe du chef d'établissement.

Pour les enseignants du premier degré : 21 heures d'enseignement plus deux heures de coordination et de synthèse ; pour les enseignants du second degré : ORS du corps d'origine.

**III) Qualification souhaitée :**

Enseignant du 1<sup>er</sup> degré le cas échéant spécialisé titulaire du CAPA-SH option F, ou enseignant du 2<sup>nd</sup> degré notamment spécialisé titulaire du 2 CA-SH option F ou à défaut un enseignant non spécialisé possédant une expérience d'enseignement auprès d'élèves en difficultés ou relevant de l'enseignement adapté ou spécialisé.

**IV) Compétences requises :**

Ce poste nécessite d'avoir une bonne connaissance des compétences requises pour tout élève en fin de cycle 3 et de cycle 4, une connaissance des formations professionnelles à l'issue de la 3<sup>ème</sup> et d'avoir des compétences d'organisation d'emploi du temps mais aussi d'animation d'une équipe pluridisciplinaire.

Personnes à contacter pour obtenir des informations sur le poste :  
Principal du collège Marguerite de Navarre – PAU et IEN PAU ASH EST

Procédure de candidature :

Candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'inspecteur d'académie directeur académique ses services de l'éducation nationale